



Tous en grève le 30 janvier 2018 pour l'augmentation des effectifs gage de l'amélioration de la prise en charge des résidents

Établissements d'Hébergements
pour Personnes âgées dépendantes (EHPAD), ainsi que ceux des soins à domicile,
à se mettre en grève et à manifester.

L'association des directeurs de services à domicile et d'établissements pour
PA) soutient largement ce mouvement. De leur côté, neuf
associations et unions confédérales de retraités apportent aussi leur soutien à
initiative d'ampleur nationale.

Depuis plusieurs années, les organisations syndicales dénoncent l'insuffisance des
effectifs
parlementaire IBORRA, qui l'a relevée dans ses conclusions.

À cela s'ajoute une nouvelle réforme de la tarification
qui

résidents qui sera encore plus dégradée.

Après la catastrophe sanitaire liée à la canicule de 2003, la réponse du
gouvernement avait été d'imposer à tous les salariés de travailler le lundi de la
Pentecôte, sans qu'aucune étude de besoins réels sur les structures n'ait été
menée.

« Plan Solidarité Grand Age » préconisait qu'au plus tard en 2012, les
effectifs devaient être renforcés par la mise en place d'un ratio de « un agent
un résident ». Cela n'a jamais été mis en application.

Face à une situation qui ne cesse de se détériorer, tant pour les personnes âgées
prises en charge que pour le personnel de ces établissements dont les conditions
de travail se sont considérablement dégradées, il n'y a pas d'autre issue que le
rapport de force pour faire entendre nos revendications.

Le président de la République interpellé sur cette question refuse de recevoir les
organisations syndicales et la ministre de la Santé, après avoir déclaré que les

difficultés des EHPAD « *n'étaient pas qu'une question financière, mais un problème de management, notamment dans les établissements publics* », propose qu'un groupe de réflexion sur la qualité de vie au travail (QVT) ! Nous considérons que cette situation ne peut plus durer. Nous ne pouvons rester indifférents ni à la prise en charge de nos aînés, ni à la dégradation de nos conditions de travail.

Le gouvernement et la Ministre de la Santé doivent répondre aux légitimes revendications !

des EHPAD, ainsi que ceux des soins à domicile à faire grève le 30 janvier et à participer massivement aux différentes initiatives qui seront organisées en préfectures, des

Départementaux, afin de porter nos revendications :

Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par la Plan Solidarité Grand Age ;

Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application ;

Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et exige par conséquent le maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés ;

Amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

Dans les Vosges, les organisations syndicales CGT Santé et Action Sociale, CFDT Santé Sociaux, appellent le 30 janvier, au-delà des actions prévues le matin dans les établissements par les syndicats, à un RASSEMBLEMENT à 13h30 devant la Préfecture d'Epinal avec MANIFESTATION à compter de 14h00. Une demande d'audience auprès du préfet à l'issue de la manifestation a été demandée.

ainés de qualité !!!!